



Mairie de La Salle les Alpes
254 Rue de la Guisane
05240 La Salle les Alpes

Le 11 mai 2026

LA MAIRIE DE LA SALLE LES ALPES - SERRE-CHEVALIER RECRUTE

Responsable aménagement (H/F)

Recrutement statutaire ou à défaut contractuel

La Salle les Alpes, commune classée station tourisme, support de la station de Serre-Chevalier, connaît un développement important ces dernières années. Commune hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030, elle a été choisie pour accueillir trois disciplines spectaculaires, très suivies du grand public, qui incarnent le renouveau des sports d'hiver : le ski de bosses, le saut acrobatique et le big air.

Poste à pourvoir au 1^{er} juillet 2026

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, le/la responsable aménagement met en application les orientations de la collectivité en matière d'aménagement du territoire. Il/Elle coordonne les projets d'aménagement urbain en garantissant leur cohérence par rapport aux principes de développement urbain durable du territoire. Il/Elle accompagne la mise en œuvre des projets d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage communale ou privée.

Missions :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire et environnement
- Assurer une expertise préalable afin de définir les modes opératoires adaptés aux projets d'aménagement
- Assurer le montage des opérations sur le plan juridique et financier : ingénierie de montage opérationnel, respect du calendrier prévisionnel et du budget prévisionnel, cadre juridique
- Pilotage des études pré-opérationnelles (faisabilité, programmation et maîtrise d'œuvre) des projets d'aménagement en lien avec la direction des services techniques
- Suivre la réalisation des études, être l'interlocuteur des prestataires et organiser leurs interventions

- Suivre les procédures administratives et foncières sous la responsabilité de la commune pour les projets d'investissement du délégataire du domaine skiable en lien avec et le service urbanisme et le syndicat intercommunal compétent en matière de remontées mécaniques (SIGED).
- Mettre en place des outils de reporting et de suivi des opérations
- Organiser et animer des réunions d'information et de concertation
- Assurer le suivi des procédures règlementaires relatives à chaque opération et participer à la recherche des financements
- Veiller au respect des engagements (objectifs, qualité, délais) et assurer les relations avec les différents partenaires extérieurs liés à l'opération
- Suivre la deuxième phase du projet d'Unité Touristique Nouvelle des Iles
- Appui technique pour le suivi des opérations liées à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Suivre les modifications et révisions du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Appui technique administratif auprès de la direction pour les autres domaines d'action de la collectivité

Profil et qualités :

- Connaissance du secteur public : fonctionnement des collectivités, finances locales, et interlocuteurs institutionnels
- Expertise technique : connaissances techniques générales (marchés publics, urbanisme, procédures d'aménagement, réglementation ERP, construction, VRD, mobilité)
- Maîtrise des outils informatiques et cartographiques
- Veille et adaptation à l'évolution des réglementations en matière d'urbanisme
- Autonomie dans l'élaboration et la conduite de projets et l'organisation du travail
- Autonomie dans l'organisation d'instances de suivi des projets (commissions, comités de pilotage...)
- Vision stratégique : anticipation des enjeux territoriaux (démographie, climat, économie)
- Savoir adopter le bon positionnement dans l'organisation de la collectivité
- Sens de l'organisation, rigueur, discrétion
- Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Loyauté
- Qualités d'écoute, de patience et d'adaptation aux interlocuteurs

Conditions d'exercice :

- Travail en bureau
- Horaires réguliers
- Déplacements sur le territoire – permis B indispensable
- Contraintes de délais
- Risques de tensions avec le public

Moyens techniques :

- Outils de bureautique (ordinateur portable)
- Utilisation des progiciels Géomas, Oxalys, VisDGI, GNU

Horaires : Temps complet**Rémunération :**

- Rémunération statutaire sur le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ou des attachés territoriaux
- Régime indemnitaire
- Prime de fin d'année
- Participation prévoyance (20 €) et santé (20€ à 40€ selon la composition familiale)
- CNAS

Lieu d'activité : La Salle les Alpes

Date limite des candidatures : le 8 juin 2026

- par courrier : Monsieur le Maire, 254 Rue de la Guisane, 05240 LA SALLE LES ALPES
- par mail : ressourceshumaines@lasallelesalpes.fr

Le Maire,

Emeric SALLE

